



VILLE DE SION

MISE AU CONCOURS

La Ville de Sion met au concours un poste de

horticulteur-trice paysagiste

auprès du service de l'édilité, section parcs et jardins.

Missions principales

Cette personne sera chargée de l'aménagement et de l'entretien des espaces verts et fleuris de la ville.

Conditions d'engagement

- être au bénéfice d'un CFC d'horticulteur-paysagiste ou titre jugé équivalent;
- disposer d'aptitudes au travail en équipe;
- être titulaire d'un permis de conduire pour véhicule automobile;
- âge souhaité : entre 25 et 35 ans.

Entrée en fonctions : à convenir.

Domiciliation : avoir ou prendre domicile sur le territoire de la commune de Sion.

Traitement

Selon le règlement général pour le personnel de l'administration communale et l'échelle des traitements de la Municipalité.

Les renseignements relatifs au descriptif de poste et au traitement peuvent être obtenus auprès de M. Alain Pannatier, au tél. 027 324 17 36 de 7 h à 9 h.

Les offres avec curriculum vitae, photo, références et certificats doivent être adressées avec la mention sur l'enveloppe «Horticulteur-paysagiste» à : Ville de Sion, secrétariat municipal, Hôtel de Ville, rue du Grand-Pont 12, CP 2272, 1950 Sion 2, **jusqu'au 21 juin 2011.**

Toute offre remise hors délai sera écartée, la date du timbre postal faisant foi.

Sion, le 31 mai 2011

L'ADMINISTRATION COMMUNALE